

Lutte contre l'illettrisme : le département et le CRIA 41 font appel aux artistes locaux

À l'occasion de la 11^e édition des Journées Nationales d'Action de lutte contre l'illettrisme (JNAI), organisées du 8 au 15 septembre prochains par l'[Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme](#), le conseil départemental présentera au public une nouvelle exposition collective d'arts visuels dans l'espace Michel-Delpech de l'hôtel du département. Conçue en partenariat avec le [Centre de Ressources Illettrisme Analphabétisme du Loir et Cher \(CRIA41\)](#), cette exposition rassemblera jusqu'au 22 septembre des œuvres inspirées par les situations d'illettrisme et ses conséquences. Dans cet objectif, le conseil départemental et le CRIA 41 lancent un appel à candidature à destination des artistes Loir-et-Chériens.



Dans le cadre du [plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme](#), le département et ses partenaires mènent depuis 2018 de nombreuses actions pour proposer des solutions afin de réduire cette fracture sociale. Parmi ses actions, le conseil départemental et le CRIA 41 ont organisé en 2023, à l'occasion des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI), une première exposition d'œuvres réalisées par des artistes locaux dont le premier objectif était d'aborder d'une manière inédite le tabou de l'illettrisme et qui a rencontré un vif succès avec un large rayonnement.

« Les talents et expressions multiples ont permis de poser un éclairage réel sur cette fracture sociale et culturelle qu'est l'illettrisme. Rappelons que 10% de la population entre 16 et 64 ans est touchée par l'illettrisme. Aussi le soutien des artistes du Loir-et-Cher à cette cause, est inestimable car il aboutit à la sensibilisation d'un public plus large et plus diversifié. Une exposition permet à chacun d'entre nous de réaliser l'ampleur du phénomène, de pouvoir regarder autour de soi et de se sentir concerné et peut être un jour pouvoir en parler simplement à quelqu'un de son entourage. » déclare Geneviève Baraban, en charge du plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

« Pour cette exposition 2024 nous invitons l'artiste à un nouveau « challenge » en proposant d'associer une œuvre visuelle et un court texte qui pourraient se faire écho. La création artistique est un acte majeur de communication capable de créer et de suggérer des passerelles entre l'image, le langage et l'écriture. D'où l'idée de lier l'art visuel avec l'écriture dans une même émotion. Les artistes pourront choisir un texte poétique, une citation, une pensée qui leur tient à cœur » ajoute Claire Baudin présidente CRIA 41.

Dans la continuité, une action sera proposée au sein de collèges pour inviter des jeunes à associer les arts et l'écriture, pour éveiller des talents cachés ou mobiliser la recherche des savoirs de base pour servir l'expression personnelle.

Toutes les formes d'arts visuels (Peinture, dessin, sculpture, vidéo, photographie, visuels et technologies nouvelles...) sont invitées à participer. Les œuvres collectives seront également les bienvenues. Seule contrainte : les artistes devront être Loir-et-Chériens.

Pour participer, les artistes intéressés sont invités à envoyer **avant le 30 Mai 2024** leur dossier d'inscription – incluant une présentation de l'artiste et le visuel ou l'ébauche d'une œuvre – au CRIA 41 avec la mention « Appel aux Artistes JNAI 2024 » soit **par envoi postal** au 18 Rue Roland Dorgelès 41000 Blois, soit **par email** à contact@cria41.org.



Cette exposition se tiendra du 5 au 22 septembre dans le cloître du conseil départemental.

« Grâce à l'exposition des Artistes des arts visuels du Loir-et-Cher, la problématique de l'illettrisme jusque-là tabou et invisible dans notre société, est devenu un objet de discussion visible, abordable et abordé. Il est évident que la réponse forte et massive des artistes à l'appel de septembre 2023 a permis de diriger l'éclairage sur cet handicap social, et de favoriser une prise de conscience très élargie sur tous les territoires du département. Ne pas savoir lire et écrire correctement en Loir-et-Cher n'est plus ni un tabou, ni une honte. » conclut Tania André, vice-présidente du conseil départemental chargée de la vie associative, de la culture et des sports.

Chef de file des solidarités et de l'insertion, le conseil départemental considère le repérage des publics en difficulté et leur accompagnement comme une priorité pour favoriser notamment le retour à l'emploi. Il mène depuis 2019 une politique volontariste qui a permis une prise de conscience collective de la situation de l'illettrisme et de l'illectronisme. Elle a notamment contribué à susciter l'intérêt des partenaires associatifs et institutionnels. Prise en compte de manière transverse par l'ensemble des directions du conseil départemental, la problématique de l'illettrisme et de l'illectronisme a contribué à la mise en place de projets concrets en direction des usagers et des professionnels concernés en matière de prévention, de formation, de partenariats et de mise en œuvre d'outils.

Cette dynamique se traduit par :

- un nombre de personnes engagées dans les actions multiplié au moins par 10,
- un développement de nouveaux maillages partenariaux notamment au sein des entreprises et des collectivités (Élus et techniciens),
- l'engagement, chaque mois, d'entreprises, notamment par de nombreuses formations pour les professionnels et les bénévoles,
- des demandes de plus en plus nombreuses de personnes en situation d'illettrisme pour venir en formation au CRIA 41,
- des bénévoles plus nombreux et formés à la fonction de formateur/trice pour répondre aux besoins des apprenants.

Pour aller plus loin :

<http://www.cria41.org/>

[Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme](#)

[Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme](#)

Contact :

contact@cria41.org